

Zeitschrift:	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber:	Société de communication de l'habitat social
Band:	41 (1968)
Heft:	9
Artikel:	Les villages et leur sauvegarde
Autor:	Vouga, J.-P.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-126512

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les villages et leur sauvegarde

par J.-P. Vouga, architecte

Conférence donnée le 2 avril 1968, à Lausanne, sous les auspices de la Société vaudoise d'art public.

30

Les villages

Parler des villages est une entreprise toute simple en apparence. Elle se révèle à l'examen beaucoup plus complexe. Elle exige quelques considérations préliminaires. Pour mieux situer la notion de village, nous avons choisi de l'analyser par opposition à la ville.

Villes et villages

La société humaine est née à partir du moment où les hommes se rassemblèrent dans les villes. Les arts, les lettres, la philosophie – les guerres aussi – foisonnent à partir des villes. C'est dans les villes que résident les princes et les évêques, que siègent les gouvernements. C'est dans les villes qu'habitent aujourd'hui 60% bientôt 80% des habitants de la terre. C'est les villes qui préoccupent les urbanistes parce qu'elles ont été les plus gravement malmenées par la civilisation industrielle. La croissance monstrueuse d'un tel nombre d'entre elles, les menaces de toute nature qui pèsent sur celles qui nous sont les plus chères font que les problèmes urbains sont – de loin – les plus graves que notre société ait à résoudre.

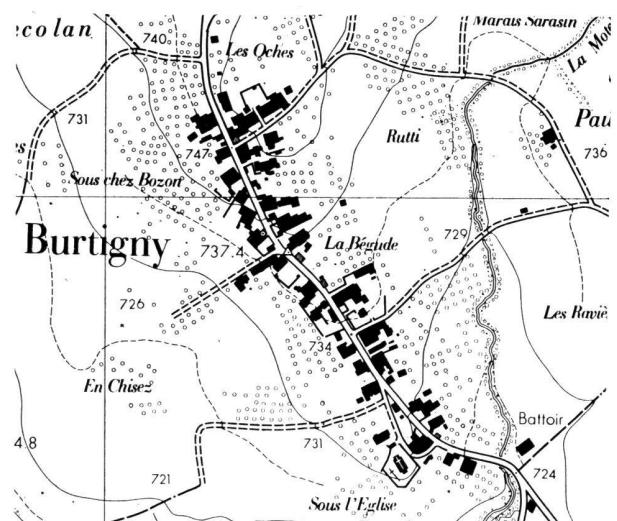
Qu'avons-nous dès lors à nous occuper des villages? Laissons les plus favorisés devenir de petites villes et si les moins heureux se dépeuplent, si leurs maisons se lézardent, ils ne perdront rien en pittoresque!

Ce serait tout ignorer des conditions réelles de survie de notre société, des raisons profondes qui animent ceux qui croient à la nécessité d'un aménagement du territoire. Ce serait tout ignorer de l'interdépendance profonde qui existe désormais entre les villes et les campagnes comme entre tous les secteurs de notre vie sociale. Un équilibre est nécessaire entre le milieu urbain sollicité par d'innombrables excitations de tous ordres et le milieu rural qui doit en être le complément non pas seulement pour de simples questions de ravitaillement ou pour les heures de détente qu'il offre, mais pour les échanges qu'il permet à tous les plans et dans tous les secteurs de notre activité. Et le milieu rural ne se définit pas mieux que par le village. Ce village dont le nom déjà chante à nos oreilles et auquel nous lient les poèmes et les chansons de notre enfance. Il faut, au début de notre message, quelques définitions. Pour Littré, la ville est un «assemblage d'un grand nombre de maisons disposées par rues, souvent entourées de murs d'enceinte, de remparts, de fossés», le village est un «lieu non fermé de murailles, composé principalement de maisons de paysans». Tous les auteurs s'accordent pour

reconnaître que la ville ne se distingue pas du village par le nombre de ses habitants (il y a de gros bourgs plus peuplés que certaines petites villes) ni par son rôle administratif, mais par le genre de vie de ses habitants: la ville est l'habitat de ceux dont la terre n'est pas la principale occupation. Le village est donc l'habitat plus ou moins groupé de ceux qui cultivent la terre.

Architecture spontanée

A l'origine et dans son essence, le village est constitué de maisons édifiées par les paysans eux-mêmes ou par les artisans locaux étroitement liés à la terre. On décèle bien sûr, dans les plaines et dans les vallées traversées par les grandes voies de pénétration, les influences successives des maîtres d'œuvre qui sillonnèrent l'Europe tout au long des siècles. Ce n'est pas un hasard si le même type de ferme tripartite groupant sous un seul toit l'habitation, la grange et l'écurie se retrouve sur tout le Plateau suisse; ce n'est pas un hasard si l'influence du Midi remonte jusque dans la campagne genevoise, celle de l'Italie jusqu'en Engadine, si la Renaissance française est sensible dans les villages du vignoble neuchâtelois. Mais partout, l'esprit du lieu était présent: il a su jusqu'à un récent passé admirablement harmoniser le nouveau avec l'ancien, ménager les transitions, imposer le respect des matériaux.



Les Italiens ont baptisé cette architecture des villages du terme d'«architectura spontanea». Cette image est fort heureuse, car elle illustre bien comment cet artisanat local s'est hissé au niveau de l'architecture à la manière dont les airs folkloriques se sont élevés au niveau de la musique. Nous verrons plus loin comment cette architecture s'est lentement dégradée et quelles peuvent être aujourd'hui les diverses attitudes que nous avons à adopter pour en conserver les valeurs sans faire de nos villages des musées.

Structures diverses des villages

Mais il y a de nombreux autres aspects à évoquer avant d'en arriver à ces considérations.

Il y a d'abord l'aspect urbanistique ou, si l'on préfère, l'art du groupement des maisons. Un ouvrage anglais de Thomas Sharp *The anatomy of the village* analyse excellentement les divers types de villages.

Le type le plus simple, relativement rare d'ailleurs, est le village né en bordure d'une route. Il en existe d'innombrables. Mentionnons-en deux ou trois particulièrement typiques: Bois-d'Amont dans la vallée de Joux, Remaufens (FR).

Plus fréquents sont ceux qui sont construits à une bifurcation ou à une croisée. La topographie et le hasard ont alors multiplié les solutions, donnant à chaque village son caractère particulier et créant ces méandres et ces coudes à angle droit d'un charme certain, sauf pour l'automobiliste qui souvent, une fois entré dans le village joliment simplifié sur la carte par un carré, s'y fourvoie à chaque bifurcation et perd de longues minutes avant de trouver la bonne sortie. Comment en effet s'y reconnaître à Daillens, à Bettems, à Anet? où les cheminements sont de la plus haute fantaisie. Il est intéressant de voir que si la plupart des villages se sont bornés à aligner des maisons le long des chaussées, doublant ici ou là celles-ci d'une seconde chaussée parallèle ou d'un réseau de voies, d'autres ont au contraire réussi à créer des espaces intéressants par un élargissement, par la création d'une place en retrait de la circulation, par la mise en évidence d'un édifice public ou d'une construction remarquable ou encore en construisant leurs maisons sur une artère nettement distincte des chaussées de transit.

Le second type de village est le *village-place*, rectangulaire, triangulaire, voire circulaire ou semi-circulaire. Nous n'avons guère d'autre exemple de ce type que les villages de Gollion et de Villars-Sainte-Croix.

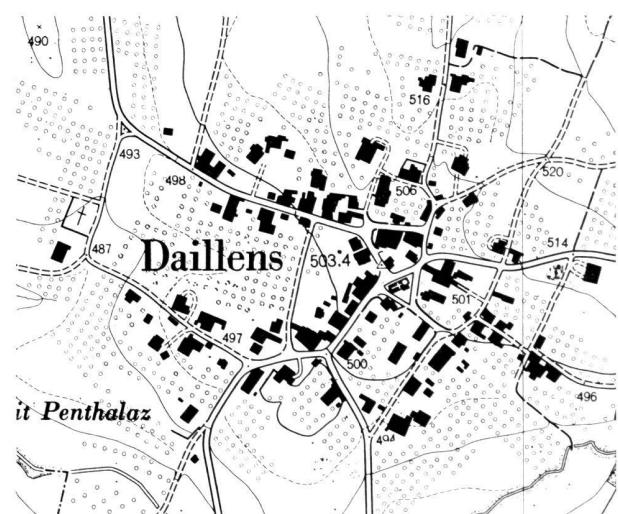
Un troisième type est celui du *village implanté dans un site*, sous la colline d'un château, comme Montricher, sur le méplat d'un coteau, comme Bougy, Féchy ou Yvorne, au sommet d'une colline, comme Bursinel, Perroy, Vufflens-la-Ville ou Cortaillod ou encore dans un repli de terrain, comme le beau village de Cronay, le vieux village de Leysin, La Forclaz (VD) ou tant d'autres villages de montagne. La route y pénètre et ne va pas plus loin. Lorsqu'ils sont restés à l'écart des routes, ces villages sont presque toujours ceux qui ont gardé le plus de caractère.

Enfin, notre auteur distingue un dernier type: le village riverain.

Il se caractérise essentiellement par un «front» lacustre. Nous n'en pouvons citer que très peu sur les rives lémaniques où ne se rencontrent que de petites villes à l'exception de Saint-Saphorin, du Port-de-Pully, du vieux village d'Ouchy et, sur la côte française, de Meillerie. Les villages des bords des lacs jurassiens n'ont guère non plus ce caractère si ce n'est Douanne et Gléresse. Par contre, il est plus fréquent sur les lacs alpins: Vitznau, Weggis et surtout sur les lacs italiens où les types parfaits sont les villages de Morcote et surtout de Bissone.

Densité des groupements

Dans un autre ordre de données, la densité du groupement mérite qu'on s'y arrête tant elle varie d'une région à



La topographie et le hasard ont créé ces tracés fantaisistes où les cheminements sont difficiles (Daillens VD).

l'autre. Certains villages étendent leurs maisons sur des centaines de mètres, comme ceux du Jura, du Jorat ou du Seeland bernois. D'autres les groupent en grappes serrées comme on le voit dans les vignobles ou en montagne. On pourrait essayer d'évoquer la nature des cultures pour montrer comment les régions d'économie purement laitière ont dispersé leurs fermes jusqu'à ne plus pouvoir parler de villages, ainsi la vallée des Ormonts ou l'Appenzell, alors que les terres plus précieuses de l'économie céréalière ou surtout viticole amènent à des groupements concentrés. Mais les villages valaisans et tessinois nous contrediraient. Le groupement extraordinairement dense est ici dicté par les hivers qui rendent les cheminements difficiles. Ils ont même eu raison de la prudence qui imposeraient, pour éviter les ravages des incendies, des solutions bien différentes des véritables enchevêtements dont le pittoresque, qui n'est plus à décrire, entraîne de terribles contreparties sur les plans de la sécurité et de l'hygiène. Tels sont les quelques éléments qui ressortent de cette première analyse purement descriptive des villages tels que nous les connaissons.

Menaces sur les villages

Or, les villages sont menacés. Ils sont en danger du premier au dernier. Les uns par leur proximité des villes qui les dénaturent en y implantant des constructions de types nouveaux, n'ayant plus rien à voir avec la culture du sol; les autres en raison de l'évolution de l'agriculture.

La sauvegarde des villages est désormais, avant toute chose, liée à l'analyse de ces problèmes bien différents

que, pour simplifier – car il y a bien évidemment des cas intermédiaires – nous ramènerons à deux: le village en milieu devenu urbain, le village en milieu rural.

Absorption du village par la ville

D'innombrables villages ont été définitivement absorbés par les villes. On retrouve parfois quelques vestiges des anciennes structures villageoises, quelques maisons basses à larges toitures noyées au milieu d'immeubles modernes à nombreux étages. Tout est ici question de mesure. Pour justifier le maintien d'un tel groupe, il faut qu'il ait, d'une part, une ampleur suffisante, qu'il constitue en quelque sorte un ensemble. Il faut d'autre part qu'il soit de qualité tant dans les volumes que dans l'architecture. Cela implique encore que les maisons aient une affectation qui ne soit pas en contradiction avec le contexte et abritent par exemple des logements, des auberges, des salles de sociétés, des boutiques. On sait bien qu'il n'est plus question d'y maintenir un train de ferme. Si le voisinage des types de maisons se justifie, la cohabitation des activités citadines et paysannes s'exclut ici d'elle-même.

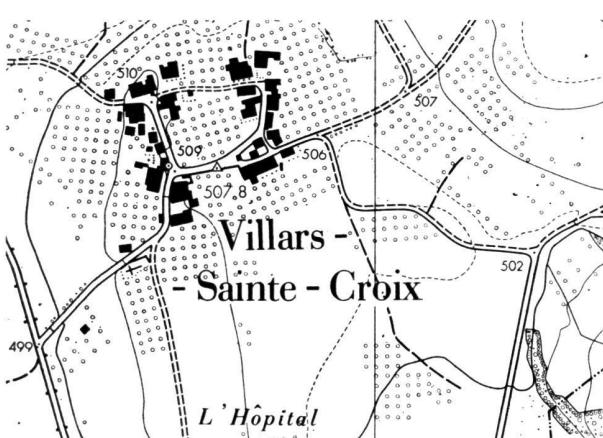
On peut voir de tels ensembles conservés avec bonheur à Chailly, à Ouchy, à Renens. D'autres exemples de centres villageois demeurés intacts au sein d'une agglomération en expansion récente peuvent être cités. Nous pensons notamment à Gland où l'ensemble maison communale, école, cure, est non seulement valable, mais fait l'objet en ce moment d'un heureux aménagement grâce à la construction de l'église. Nous pensons aussi à Corseaux dont les quartiers récents se sont tenus à une distance respectable du village et s'en détachent nettement. Notons ici que la conservation d'un noyau villageois devrait en fait, comme c'est le cas pour Corseaux, s'accompagner tout autour de ce noyau d'une zone de non-bâti où serait maintenue la ceinture de vergers qui l'entoure traditionnellement.

Menaces sur les campagnes

Bien différents sont les problèmes de sauvegarde des villages dans le milieu rural. Ils sont liés aux transformations que subissent les méthodes de culture, le marché des produits de la terre et, finalement, la famille paysanne elle-même.

Ils sont liés au maintien de l'agriculture.

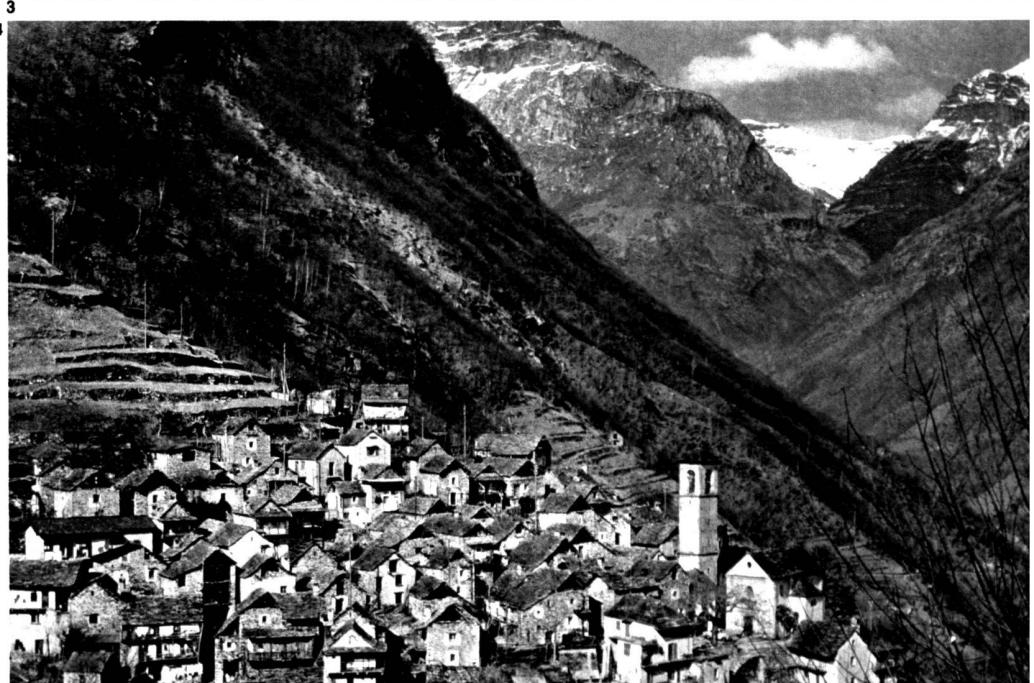
Or, son évolution est profonde, car la situation a changé avec une soudaineté extraordinaire.



Un autre type de village est le village-place. Le beau plan carré ci-dessus est celui de Villars-Sainte-Croix (VD).

Sauvegarde des villages

Structure des villages



1 Village construit sur une croisée (Penthéréaz VD).

2 Type de village en bordure d'une route (Bois-d'Amont, Jura).

3 Certains villages s'étendent sur des centaines de mètres (Seeland)...

4 ... alors que les hivers et la topographie conduisent les montagnards à des groupements denses, pittoresques, mais non sans risques (Corippo TI).

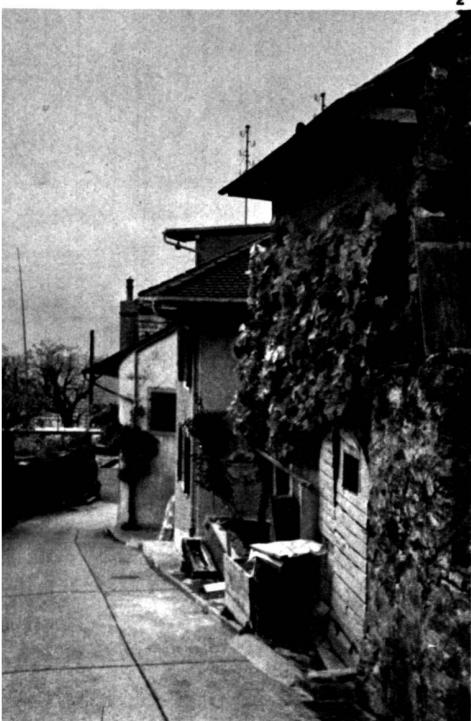
Photo van Hoorick.

Sauvegarde des villages

Architecture spontanée



1



2



3

Un des secrets de l'architecture
des villages réside dans l'unité des détails:

1 Dans les villages vaudois, le toit
est au ras du pignon, les avant-toits
ne sont que sur les côtés (Clarmont VD).

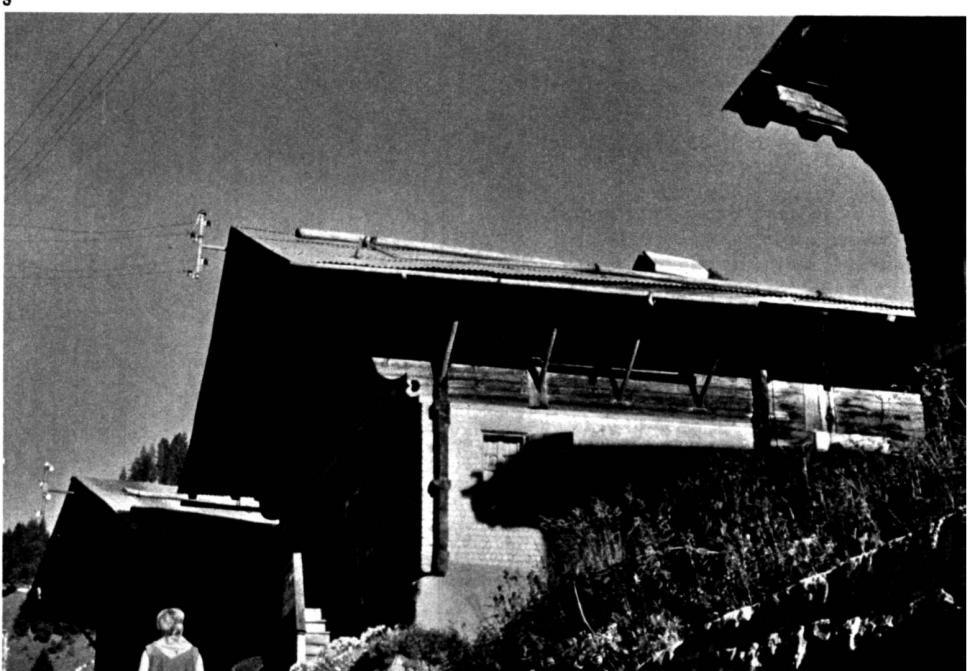
2 Dans les vignobles, il en va de même
(Epesses VD).

3 Ce respect de l'unité du détail va si loin
que les artisans villageois ont pu se
permettre les plus grandes fantaisies
dans les toitures sans nuire à l'ensemble
(Epesses VD).

4 Dans les Alpes, la forte saillie des toits
sur les pignons est caractéristique
(La Forclaz VD).

Le mélange de ces deux types a causé
en plaine de vrais ravages.

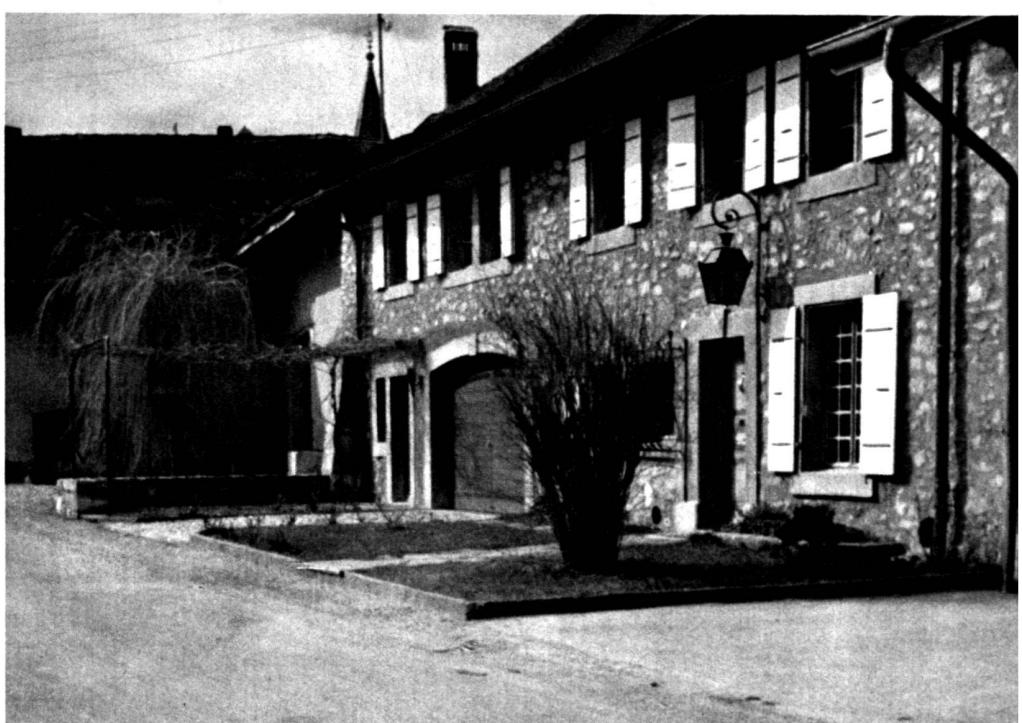
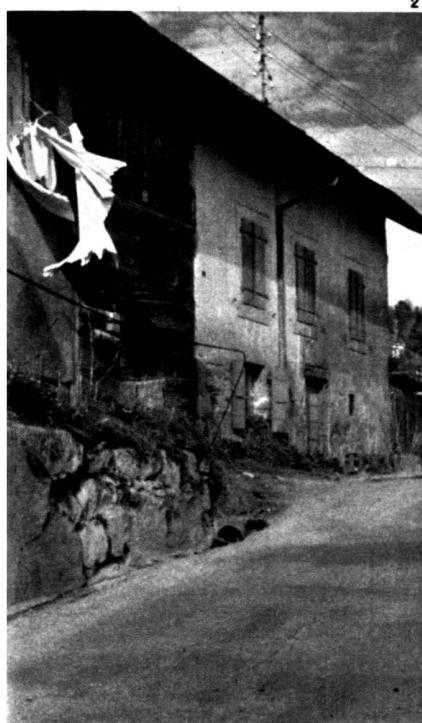
4



Sauvegarde des villages



Changements d'affectation



1/3 L'abandon d'un certain nombre de fermes permet d'heureuses restaurations par des citadins fuyant les villes (Romanel, Vufflens-la-Ville VD).

2 On trouve encore dans les villes quelques vestiges des villages; leur maintien se justifie à certaines conditions (Chailly-Lausanne).

3 Cela vaut mieux que les maisons disparates que ces mêmes citadins se croient autorisés à construire dans les villages (Ecublens VD).



Sauvegarde des villages

Villages d'hier et d'aujourd'hui



1/2/3 Les meilleurs exemples de protection sont ceux où les autorités locales et les citoyens s'entendent pour transmettre intact à leurs après-venants le patrimoine dont ils sont dépositaires (Gingins, Féchy, La Forclaz VD).

4 Nous voulons des villages qui restent vivants, à l'image des cités heureuses que les architectes d'aujourd'hui savent parfois créer (Halen BE).

Photos J.-P. Vouga (Photos aériennes: (sauf Corippo). pilote G. Kammacher.)



Autrefois, les paysans ne vendaient que l'excédent de leur production pour se procurer l'argent nécessaire à l'achat de moyens de production peu coûteux. L'essentiel de la production était consommé sur place. Aujourd'hui, ils travaillent en premier lieu pour le marché et de manière subsidiaire pour se nourrir ou se chauffer.

Autrefois, avec une population active paysanne de 25% – pour la Suisse – ils ne fournissaient, en calories, que de quoi nourrir une faible partie de la population non paysanne. Aujourd'hui, réduits à 11% de la population, ils fournissent l'équivalent de 60% des calories consommées en Suisse.

Autrefois, comme ils ne vendaient que leurs excédents, ils n'avaient aucun problème d'écoulement. Aujourd'hui, l'accroissement de leur production est tel que des problèmes se posent en termes toujours plus aigus. Après les produits laitiers, c'est d'excédents de viande qu'on parle déjà, sans parler des difficultés saisonnières des tomates, des pommes, des abricots.

Autrefois, ils vivaient repliés sur eux-mêmes, livrés à leur seul groupe social et admettaient en hiver d'être coupés des autres villages pendant des semaines, voire des mois. Leur production, largement polyvalente, le leur permettait. Aujourd'hui, l'automobile leur permet une large ouverture sur les villes, facilite par des échanges constants les cultures spécialisées, mais cette spécialisation accentue les difficultés d'écoulement.

Autrefois, le pouvoir familial assurait, vis-à-vis de l'extérieur, une cohésion qui faisait la stabilité du milieu paysan. Aujourd'hui, bien qu'un peu partout les vieilles générations paysannes aient déjà compris qu'elles devaient remettre le domaine aux jeunes formés dans des écoles d'agriculture et ouverts aux progrès, les jeunes gens et surtout les jeunes filles n'assurent pas partout la relève des anciens tant est grande la tentation de bénéficier des avantages que la vie moderne offre aux citadins: congés payés, week-ends, plaisirs et contacts sociaux.

Autrefois, le paysan, propriétaire de ses moyens de production, épargnait et arrondissait son domaine. Aujourd'hui, l'accroissement de la production déploie ses séquelles: l'endettement, dû à la mécanisation poussée, à l'emploi d'engrais et de produits antiparasitaires coûteux, à l'augmentation du prix de la construction.

Autrefois, les successions étaient assurées par l'épargne. Aujourd'hui les héritiers reprennent les dettes et les aggravent par des droits successoraux énormes parce que basés sur des valeurs du sol artificiellement majorées

par les prêteurs. Par une sombre et fatale erreur, les banques, en effet, ont misé sur le sol, ce seul aspect de la fortune paysanne qui, en fait, n'aurait jamais dû être pris en considération.

Ce tableau est alarmant. Pas encore assez sombre aux yeux de quelques-uns; inutilement noir aux yeux de quelques autres, car il existe indéniablement des mesures propres à faire front à la situation.

Déjà, en effet, se dessinent des mouvements ayant à leur tête de jeunes paysans, pour surmonter ces difficultés non par la résignation mais par des initiatives sur le plan de la coopération, de la mise en commun des coûteux moyens de mécanisation, de l'organisation des circuits du marché. Déjà les travaux d'amélioration foncière, les remaniements parcellaires plus largement conçus que jusqu'ici inspirent confiance à des milieux ruraux toujours plus larges.

Conscients de la disette qui menace le monde, les paysans se refusent à admettre que le haut niveau de production auquel ils sont parvenus se retourne contre eux et ils déclarent qu'il appartient aux responsables d'organiser le marché mondial pour écouter la production. Nul n'imagine donc que notre agriculture puisse disparaître. Ce serait d'ailleurs la négation de ce besoin d'équilibre entre le milieu urbain et le milieu rural dont nous disions, au début de cet exposé, qu'il représente la pierre d'angle de l'aménagement du territoire, la clé de notre vie sociale.

Les mutations

Il n'en reste pas moins que tous ces phénomènes marquent lourdement les lieux de production et tout particu-



Ce plan de village dont la forme circulaire est malheureusement contredite par la route cantonale qui le traverse est celui de Gollion (VD).



De nombreux villages ont su créer des espaces intéressants par un élargissement des alignements. Voici Auvernier et Hauterive, dans le vignoble neuchâtelois.



lièrement nos villages. Il s'est produit des mutations irréversibles dont il faut bien tenir compte.

A cet égard, il faut distinguer les changements d'ordre social et les changements d'ordre technique et pratique.

a) *Mutations d'ordre social.* Dans l'ordre social, c'est la nature des relations au sein de la famille paysanne d'une part, entre la paysannerie et la société citadine d'autre

part qui a changé. Désormais, la famille paysanne entend que son existence se rapproche de celle de la famille citadine: les jeunes couples veulent leur propre logement; les déplacements vers la ville doivent être fréquents et aisés, pour les distractions aussi bien que pour les achats; les échanges de toute nature débordent donc le cadre du village. Cette «urbanisation» de la campagne ne se traduit pas forcément par des modifications dans l'aspect extérieur des demeures, mais par contre dans une régression de la vie villageoise. Les commerces locaux périclitent; le boulanger s'en va. Le départ des jeunes entraîne la diminution du nombre des enfants et l'école est remise en question. Car une classe de quatorze à quinze élèves de 6 à 15 ans sous la direction d'une seule institutrice est une solution d'autant moins heureuse que le recrutement du corps enseignant est devenu problématique. Ce cercle vicieux atteint déjà tous les petits villages. Ils sont malheureusement nombreux en Suisse romande où ils se comptent par centaines. Ne compte-t-on pas dans le canton de Vaud près de 200 communes de moins de 100 habitants sur les 600 que l'on dénombre en Suisse!

b) *Mutations d'ordre pratique.* Dans l'ordre pratique, les problèmes ne sont pas moins sérieux. Ils se résument à une constatation: la ferme traditionnelle n'est plus adaptée aux exigences de la culture mécanisée. La partie «habitation» conçue pour la famille patriarcale d'autrefois, n'est qu'un médiocre logis comparé à l'habitat normal d'aujourd'hui; la partie «grange» avec ses risques d'incendie et son manque d'adaptation à d'autres récoltes que celle du foin, ne donne pas satisfaction non plus; l'écurie ne permet aucune des extensions que suppose désormais la mise en commun de plusieurs exploitations; enfin, la place manque absolument pour les engins mécanisés. Il suffit, pour s'en convaincre, de comparer la ferme traditionnelle avec les fermes modernes qui se construisent hors des villages là où les circonstances et les remaniements parcellaires le permettent. Certes, nous n'applaudissons pas à priori ni sans réserves à ces solutions sans grâce que sont les fermes de la colonisation intérieure et nous pensons qu'il faut encourager les recherches de solutions moins impersonnelles, moins industrielles. Mais notre objet n'est pas là.

La sauvegarde

Comme nos villages sont, en fait, entièrement constitués par des fermes traditionnelles, leur sauvegarde se com-

plique donc d'un problème de technique qui nous retiendra plus longuement tout à l'heure.

a) *Sauvegarde vis-à-vis de la circulation.* Mais nous n'avons pas encore épousé l'analyse des problèmes. Car aux difficultés que nous venons d'évoquer s'en ajoutent d'autres, nées elles aussi des progrès de notre époque: les difficultés de la circulation. Nous avons vu tout à l'heure que les villages les plus nombreux sont ceux qui se sont construits sur des routes ou sur des croisées de routes. Ce qui, à l'origine, était largement suffisant pour les charrois ne suffit plus à satisfaire les besoins d'aujourd'hui.

C'est alors le dilemme: agrandir ou détourner. Agrandir c'est couper tout ce qui fait saillie; c'est créer des alignements, c'est redresser les courbes, en un mot, détruire les façades, supprimer les auvents. En pure perte d'ailleurs car, même là où les maisons avaient eu la sagesse de s'écartier pour créer un espace, réservé en général aux foires, aux marchés, à la vie collective, c'est un crime aujourd'hui de lancer des files de mille voitures à l'heure au milieu de ces espaces. Chacun a présenté à l'esprit l'image d'un au moins de ces villages où, comme à Boudry, la largeur entre les façades a permis longtemps de faire défiler le trafic d'une route principale à travers le cœur d'un bourg, y rendant toute existence impossible. Il reste donc la seconde solution: le détournement. C'est ici qu'il importe, une fois cette idée admise comme étant la seule valable, d'éviter l'erreur qui consiste à détourner trop près des localités. Car le village, on ne le répétera jamais assez, n'existe qu'en fonction de sa campagne. Et il est grave de le couper de ses champs par un détournement le cernant de trop près.

L'exemple d'Assens est, à cet égard, déterminant. Coupé de ses meilleures terres par un des premiers importants détournements construits dans ce canton, voici trente ans, il n'a cessé d'en souffrir dans son développement et les accidents n'ont fait que se succéder à la malheureuse croisée par laquelle passent, aujourd'hui encore, tous les charrois agricoles. Le second détournement d'Assens est d'ailleurs en vue, car l'expérience a porté ses fruits. Bientôt, la route principale évitera tout à la fois les villages de Cheseaux, d'Etagnières, d'Assens et la ville d'Echallens par un tracé entièrement libre d'obstacles qui coûtera finalement moins cher que trois ou quatre détournements partiels.

Sortir les villages de la circulation, tel est aujourd'hui le seul mot d'ordre admissible. Nous n'aurons pas la

naïveté de prétendre que la chose sera toujours possible, mais cet énoncé de principe sera la première des propositions de cet exposé.

b) *Sauvegarde vis-à-vis des changements d'affectation.* Les autres problèmes, nous le savons maintenant, se posent en termes d'architecture – ou même tout simplement de construction – et en termes d'affectation des immeubles. C'est par là que nous commencerons. Nous avons vu, en effet, comment la population paysanne, même là où les surfaces cultivées n'ont diminué en rien, s'est assez considérablement réduite. L'augmentation de la surface moyenne des exploitations – qui est un bien en soi – signifie la diminution de leur nombre et, par conséquent, l'abandon d'un certain nombre de fermes – ou tout au moins de leur partie habitée. Or nous voyons aussi dans le même temps se produire et s'amplifier un mouvement contraire, celui de la fuite des citadins hors des centres enfumés et bruyants: double fuite: recherche d'un habitat permanent à la campagne, recherche d'une résidence secondaire pour les week-ends et les vacances. Sans aller jusqu'à admettre un village dont la moitié des maisons seraient closes les deux tiers du temps, nous pensons malgré tout que cette tendance doit être largement soutenue.

A l'expérience, les citadins qui se sont rendus acquéreurs d'une ferme et qui ont entrepris de la transformer s'y attachent au point de l'habiter de façon de plus en plus prolongée. D'ailleurs il n'est pas possible d'hésiter longtemps entre des fermes à l'abandon et les mêmes fermes restaurées avec goût et livrées à une autre affectation, même si celle-ci doit demeurer intermittente. Comment, en outre, ne pas préférer cette formule aux alignements disparates des maisons que les mêmes citadins ont malheureusement fait construire dans les villages qu'ils ont choisis pour y résider.

Il faut d'ailleurs juger d'un point de vue plus général ces changements d'affectation: ils font que le village n'est plus désormais uniquement l'habitat de ceux qui cultivent la terre. Les uns s'y adonnent en effet à des activités telles que l'engraissement des poulets, des veaux, qui ne sont plus liées à la terre productrice que par leur origine. Les autres, ayant trouvé à la ville voisine leur occupation, demeurent fidèles au village où ils sont nés et continuent d'y loger en y cultivant peut-être encore un lopin de terre. Ils méritent, dans notre étude, la plus grande attention. Certains exemples démontrent en effet que cette solution, souvent critiquée, est une des mieux propres à sauvegarder les villages. Dans les environs de Sion, en effet, le

nombre de ces travailleurs, de ces migrants quotidiens est d'environ 10 000. Ils viennent à Sion chaque matin, en petite partie par leurs propres moyens, en majorité par l'une des seize lignes d'autobus qui font de Sion le centre de lignes postales le plus important de toute la Suisse. Cette situation est intéressante, car elle n'a rien à voir avec les exodes journaliers en provenance de ces cités-dortoirs qu'on dénonce avec raison, mais elle est la démarche contraire, le souci individuel de demeurer membre d'une communauté originale, à l'échelle humaine, le refus d'abandonner le village auquel les liens du passé tiennent l'homme attaché. A l'expérience, de nombreux éléments doivent être pris en considération. C'est ainsi que les horaires des automobiles postales ne sont en général pas prévus pour ces départs matinaux. La poste monte au village avec le premier courrier, trop tard pour emmener ouvriers et employés. Bon nombre de villages ont perdu de ce seul fait l'occasion de conserver leur population. En second lieu, il convient de tenir compte de la situation des femmes qui, dès qu'elles sont mariées, peuvent plus difficilement que les hommes quitter le foyer pour la journée. Il faut tenter de leur trouver une occupation toute proche de leur foyer. C'est ce qu'a réussi le village d'Hérémence où une petite usine de bobinage électrique remplit admirablement cette fonction très inattendue. On voit par cela à quoi tient en vérité la sauvegarde des villages et combien la question est complexe. Peut-être va-t-on s'étonner qu'après avoir tenté une analyse des villages selon leur structure, leur densité, leur situation, le degré d'influence des centres voisins, nous traitions maintenant le problème comme s'il n'y avait qu'un seul type de village, un village moyen plus ou moins touché par les problèmes de circulation, plus ou moins atteint par l'évolution générale, un village qui serait à la fois en train de se dépeupler et de voir survenir de nouveaux habitants, qui serait, de plus, appelé à une vocation touristique sans être pour cela une station. En vérité, il semble que les problèmes auxquels nous tentons de proposer, sinon une solution, du moins la voie vers une solution atteignent tous les villages, quoique de façon différente et avec une ampleur variable. Les changements d'affectation des immeubles sont plus rapides et plus profonds près des centres ou dans les stations touristiques. Ils sont perceptibles cependant partout.

c) *Sauvegarde des sites.* Quant au dernier aspect qui reste à considérer, celui du respect du site dans les constructions et reconstructions, il est évidemment primordial. La

désinvolture avec laquelle on l'a ignoré a provoqué depuis longtemps des dégâts irréparables dans les villages largement touchés par l'évolution des affectations. Mais au moment où, précisément, cette mutation se généralise, il importe de déployer enfin la vigilance qui a fait défaut et de protéger tout ce qui peut l'être encore. On verra que cela en vaut la peine.

Nous avons évoqué, en commençant, cette admirable architecture spontanée qui caractérise nos villages groupés autour de leur église. Il n'allait même pas toujours de soi que l'église se distinguât des autres maisons. Dans les villages grecs, c'est tout juste une minuscule coupole qui attire le regard. Chez nous, en général, la présence spirituelle est marquée par un net contraste: opposition du bois noir des chalets et des maçonneries blanches des églises du Valais, des larges toitures des fermes et des fines architectures des clochers du Plateau suisse.

Ces oppositions ont la valeur de signes. Elles sont pleinement justifiées; elles engendrent la beauté. On peut en dire autant des cures qui font souvent avec l'église un ensemble d'un extrême intérêt en participant à cette affirmation spirituelle.

Cet état d'équilibre était, hélas, précaire. Et c'est souvent par l'école que débutent les atteintes.

Car nous devons bien l'avouer et ne pas craindre de mettre le doigt sur la plaie. Le village a subi ses premières avanies architecturales au moment où l'artisan a cédé son rôle à l'architecte. Là où aucun problème de formes ne s'était jamais posé parce que les métiers n'en posaient point qui ne fussent connus et résolus, des gens sont venus qui avaient l'expérience d'ailleurs, qui croyaient apporter leur art, interpréter les formes, innover. Leurs écoles aux toits insolites, immodes tes dans leur proportion comme dans leur architecture, ne tardèrent pas à être suivies d'autres erreurs. L'inventaire en est hélas impossible. Le mal a sévi partout: dans les stations touristiques, après quelques hôtels relativement modestes, le style théâtral s'installe en maître: Gstaad, Saint-Moritz, Caux sont les tristes pendants des écoles de Baulmes, de Grandson, de Chavannes et ouvrent les vannes au flot des villas de la belle époque.

Dès lors, le mal est consommé. Chaque fois qu'une nouvelle construction s'érige dans un village, le pire est à craindre. Les premiers constructeurs ne péchaient que par prétention, leurs successeurs vont y ajouter l'ignorance, la désinvolture et la médiocrité. Et cela, hélas, sans la moindre réaction de la part des villageois ni de leurs

autorités, dans la plus totale indifférence d'un public qui ne se réveille que bien après la consommation des méfaits pour constater aujourd'hui combien sont rares les villages qui ont conservé leur visage, cette image que nos amis alémaniques baptisent très heureusement du terme d'«Ortsbild». Il est significatif qu'aujourd'hui la Commission du Heimatschutz, qui s'occupe de dresser l'inventaire des sites villageois à protéger, ne rencontre plus qu'exceptionnellement un village vraiment intact. Presque partout une fausse note bien en vue gêne l'ensemble. Si difficile que cela paraisse, il faut pourtant adopter une attitude: elle sera claire. Les témoins du passé qui sont parvenus jusqu'à nous sont si rares que leur valeur est sans prix. Non seulement nous devons faire cesser leur martyre, mais nous avons encore la possibilité de réparer un bon nombre des dégâts qu'ils ont subis. Pour cela, il nous faut dès lors nous pencher de plus près sur les diverses composantes d'une architecture locale afin d'en respecter l'esprit dans nos édifices contemporains et pour les diverses restaurations auxquelles rien ne nous empêche de procéder.

d) *Sauvegarde de l'esprit architectural.* L'esprit d'une architecture artisanale est tout en nuances. Il est dans les matériaux employés, dans les proportions et les volumes, il est enfin dans certains détails constructifs. Il est tout d'abord *dans les matériaux et dans leurs couleurs*, dans la nature des murs, dans leurs enduits, dans la pierre des encadrements et des chaînes d'angles. Particulièrement typiques sont, par exemple, les revêtements de tuiles des façades exposées à la pluie dans le Jura ou le Jorat.

Ici, je voudrais insister avec force contre une hérésie très répandue et qui gagne même du terrain: l'enduit blanc. Cette couleur, qui convient indiscutablement à l'architecture moderne, qui a parfaitement sa place dans les quartiers neufs, est totalement étrangère à nos villages du Plateau où les tons gris, beige ou légèrement ocrés ont toujours très heureusement cohabité sans aucune touche de blanc. L'intrusion du blanc là où il n'a jamais existé suffit à détruire l'harmonie comme le ferait un homme en blouse d'infirmier au milieu d'un groupe de paysans en costumes de leur vallée. Le blanc est immodeste, il accuse les défauts, il scintille, il tranche. Il faut crier partout «haro sur le blanc» comme on le ferait si on décidait de peindre en blanc Chillon ou la Cathédrale!

La nature des couvertures, autrement dit l'aspect des toits est un autre caractère essentiel de l'architecture

artisanale. Là où règne la tuile, sa couleur patinée par les années finit par être propre à chaque région; roses ou dorées, unies ou mouchetées, changeantes selon les heures et les saisons, les tuiles donnent vraiment son image propre à chaque village. Là où le pavillon, le bardage sont de tradition, leur indéfinissable moirure argentée est d'un charme énorme. Les ardoises et les lourdes pierres des Alpes, grises elles aussi, contribuent pour beaucoup à créer cette totale harmonie entre le paysage et l'architecture, cette symbiose qui nous frappe à tel point dans les hauts villages valaisans ou tessinois. Hélas, les conditions économiques ont condamné depuis longtemps ces matériaux traditionnels et la tuile moderne tout d'abord, l'éternit et la tôle ensuite ont sévi. Paradoxalement, je considère ce mal comme moins grave parce que je le crois momentané et réparable. On doit d'abord se rendre à l'évidence qu'il n'y aura jamais assez de vieilles tuiles pour couvrir les nouvelles toitures. Il faut les réserver pour les restaurations ou pour quelques travaux particulièrement soignés. Il faut nous contenter des tuiles artificiellement vieillies, bien que leur couleur chocolat n'ait rien d'enthousiasmant. Par contre, la tuile flamande n'a rien à faire dans nos villages et devrait y être proscrite. Quant aux pavillons et aux ardoises, on peut considérer le problème comme résolu à longue échéance depuis qu'il existe les petites ardoises d'éternit bleu-noir qui s'incorporent à la perfection dans les sites de montagne où elles devraient être désormais imposées. La période de la tôle ondulée pourrait – si on le voulait bien – n'être bientôt plus qu'un malheureux épisode oublié.

Le second secret de l'architecture spontanée réside *dans ses volumes et dans l'art de les grouper*. Les proportions sont parfois très diverses, aussi les rapports qui font le caractère commun d'une architecture sont-ils malaisés à définir. Il y a toujours cependant une harmonie caractéristique entre la hauteur des façades et celle des toits, une certaine façon de grouper les baies, de poser la maison au sol, d'orienter les pignons en faisant dominer une direction. C'est ainsi que, si les pignons des chalets sont toujours tournés face à la pente, les faîtes des villages de plaine ou de vignobles sont régulièrement parallèles aux courbes de niveau avec – de loin en loin, comme à Epesses ou Grandvaux – une maison tournée vers le lac, comme l'exception qui confirme la règle. Et c'est une des constatations les plus tristes que de voir comment se sont multipliées, sur nos coteaux de plaine, les villas orientées comme les chalets. L'altération du site qu'elles ont

apportée aurait été moins grave si elles s'étaient sage-ment inspirées des maisons existant avant elles qui allongeaient leurs façades parallèlement au rivage.

Quant aux volumes eux-mêmes, il est certain que les masses énormes des écoles et des hôtels ou, au contraire, les masses minuscules des villas ont malmené les sites par une rupture de rythme et qu'il aurait été infiniment préférable de diviser par des décrochements les volumes trop grands et de grouper ensemble les volumes trop petits. Sur ce point, c'est une proposition précise que nous formulons et nous la jugeons parfaitement réalisable à l'avenir.

Enfin, l'esprit d'un village a sa source dans un dernier aspect de l'architecture, lui aussi malaisé à cataloguer: *l'unité du détail*. Souvent des volumes mouvementés laissent à l'œil une impression d'harmonie, alors qu'ailleurs des volumes équilibrés en sont totalement dépourvus. C'est que le respect du détail est en défaut. Ce détail, on le trouve, bien sûr, dans le percement des baies, dans le dessin d'un porche ou d'un balcon, mais il est surtout perceptible dans le raccord du mur à la toiture, dans l'absence ou la présence de lucarnes et dans leur dessin. Quelle diversité en effet dans ces éléments! Voyons d'abord nos fermes du Plateau: peu ou pas de saillie du tout du toit sur la maçonnerie du pignon; mais les pans sont prolongés par de larges avant-toits pour abriter les récoltes. Dans le vignoble, où les maisons contiguës sont la règle, les décrochements sont nets, presque sans saillies, les horizontales des toits, en revanche, ont une saillie légère. Les lucarnes, aux rares endroits où il s'en trouve, sont isolées et minuscules.

Par contre, le chalet de montagne est caractérisé par la saillie énorme de son toit sur le pignon et par les admirables consoles découpées qui la soutiennent. L'importation en plaine de cette seconde caractéristique des chalets (avec son implantation) a achevé de dérouter tous les constructeurs et ce dommage risque bien d'être, lui, irréversible tant il est répandu. C'est d'ailleurs grâce à ce respect du détail que les fantaisies de toitures, les acrobaties même que se permettaient les artisans villageois ont toujours fini par passer alors que celles d'aujourd'hui ne passent plus.

Quoi qu'il en soit, nous nous devons d'exiger demain de tous ceux qui construiront dans un village ou à sa proximité de ne pas demeurer aveugles à l'esprit du détail des constructions et à s'interdire d'y ajouter de nouvelles

inventions de leur cru; une règle aussi rigoureuse devrait évidemment être appliquée avec mesure en la réservant à des ensembles déterminés qui le mériteraient par leur qualité et leur état de conservation.

Une tâche collective

Il est temps de rassembler ces propositions quelque peu disparates et de tenter une synthèse. A vrai dire, aucune n'est vraiment nouvelle et leur application ne présenterait guère de problèmes si les habitants et les autorités des villages étaient décidés à opter eux-mêmes pour leur sauvegarde dans le sens où nous l'entendons. Mais il n'en va pas toujours ainsi et nombre de communes ont aujourd'hui encore une tout autre opinion de leur avenir que celle qui se dégage de notre exposé.

Toutes nos réserves quant à l'intrusion d'éléments étrangers dans leur architecture leur apparaissent comme autant d'entraves de nature à retarder ce qu'elles considèrent comme leur «développement». Une municipalité est beaucoup plus fière d'avoir décidé un contribuable intéressant à s'installer sur son territoire que d'être parvenue à sauver le visage de sa rue principale. Elle met souvent ses intérêts financiers à court terme bien au-dessus de toute considération d'ordre esthétique. Il n'est pas rare qu'elle se considère comme la propriétaire de fait des biens de la collectivité et qu'elle y porte elle-même atteinte – notamment par des ventes de terrains – alors qu'elle n'est au fond que «dépositaire» de ces biens qu'elle se devrait de transmettre intacts aux après-venants. Même lorsqu'il s'agit des problèmes de circulation, on voit des communes lutter des années durant contre un détournement qui priverait l'auberge communale des clients de passage...

Si cependant une motion vient à être déposée pour demander une protection de site, on ira peut-être jusqu'à nommer une commission des sites. On n'en suivra les avis que s'ils sont inoffensifs. Qu'elle vienne à s'opposer à la création d'une lucarne en tôle dans un des plus beaux toits du village, on lui fera vite comprendre que des intérêts supérieurs sont en jeu.

Il est donc clair que les meilleurs exemples de protection de villages sont ceux où autorités et citoyens ont d'eux-mêmes, sans le secours de personne et par une volonté jamais démentie, écarté toute dégradation. Il en est ainsi de Gstaad, qu'une vigilance extrême a protégé (l'erreur du Palace mise à part) de tout ce qui a, par exemple, altéré Château-d'Œx. Il en est ainsi de certains villages vaudois comme Genolier où vous cherchez en vain à acheter un terrain à bâtir.

Hélas, ces cas ne sont pas bien nombreux. Il faut se rendre à l'évidence. D'autres moyens doivent être mis en œuvre.

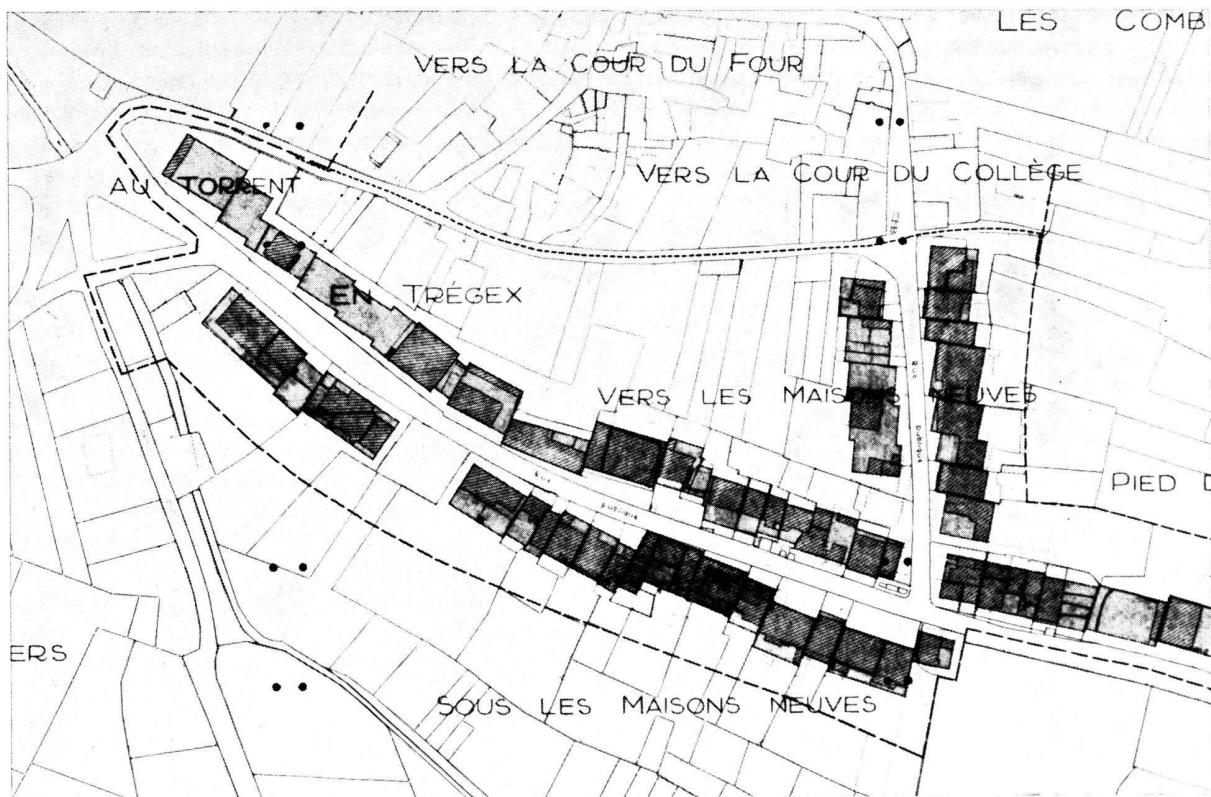
Quels sont alors – doit-on se demander – les moyens d'intervention de l'Etat responsable au plus haut niveau? Ils ne sont pas négligeables mais malaisés en raison de l'autonomie communale bien ancrée partout. L'Etat ne peut se substituer à la commune. Il peut faire opposition à un projet enfreignant les règlements (mais aucun règlement n'a jamais pu établir ce qui était esthétique et ce qui ne l'était pas); il peut agir par persuasion lorsqu'il est informé; il peut offrir une aide financière par son fonds d'urbanisme lorsqu'une solution adéquate entraîne

une dépense supplémentaire. Il peut aussi se manifester aux abords d'un monument historique classé.

Si l'Etat de Genève a réussi depuis assez longtemps à classer comme sites protégés la quasi-totalité de ses villages, on n'en peut pas dire autant des autres cantons. Le canton de Vaud, quant à lui, est parvenu, par la loi de février 1964, à restreindre singulièrement la construction dispersée autour des localités en instituant le «périmètre de localité» et la zone sans affectation spéciale. Les zones de construction doivent dès lors faire l'objet d'un plan approuvé par le Conseil d'Etat.

Mais le canton est conscient que ces moyens sont insuffisants et d'application malaisée. Ayant à choisir entre diverses solutions, la commission extra-parlementaire désignée par le Conseil d'Etat pour élaborer une loi sur la protection de la nature, des monuments et des sites, a prévu de grouper sous un seul toit la protection de tous ces objets, la distinction entre eux n'étant pas toujours

aisée. Elle évite ainsi les solutions fragmentaires de la plupart des autres lois où la protection des sites est liée à celle de la nature (c'est la formule de la loi fédérale entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1967) ou au contraire combinée avec celle des monuments historiques (solution la plus fréquente). Dans le projet vaudois, dont il n'est pas possible de dévoiler les détails, des commissions et des organes distincts seront responsables des différents domaines mais la coordination sera assurée. En ce qui concerne nos villages, il est prévu le classement des ensembles intéressants, le cas échéant par un plan qui délimiterait le périmètre à l'intérieur duquel toute modification devrait être préalablement autorisée sur préavis d'une commission. En compensation de cette restriction, une aide financière pourrait être accordée. Cette disposition s'appuie sur la loi fédérale du 1^{er} juillet 1966, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1967, qui prévoit qu'à son tour la Confédération peut encourager la protec-



Le village d'Yvorne peut être cité en exemple pour le plan d'extension très précis que les autorités communales ont promulgué (Bureaux Richter et Gut, architectes et Chauvy, géomètre).

tion des sites par une participation aux dépenses qu'elle entraîne. Dans ce contexte, il faut encourager vivement les communes à promouvoir une extension par des plans de quartier qui ont leur place même dans les villages. Voilà, sèchement tracé, le cadre dans lequel se situe aujourd'hui la protection des sites. En rapprochant ces mesures administratives des nombreuses observations que nous avons pu faire, peut-être est-on désormais autorisé à nourrir quelque espoir.

Certes, là où la défiguration est consommée, il ne pourra plus être entrepris grand-chose, car les moyens à disposition ne doivent pas être dispersés, éparpillés pour que chaque village en ait sa part, mais au contraire concentrés sur un minimum d'objets susceptibles de conserver toujours le visage qu'ils ont réussi à nous transmettre intact.

Dans cette action de sauvegarde, nous savons encore qu'il est possible et surtout qu'il est nécessaire de maintenir la vie, serait-ce par des changements d'affectation, car nous n'avons que faire de villages-musées et rien ne nous paraît à tel point hors de propos que tel projet de «musée de plein-air» où seraient pieusement déposées des maisons de collection.

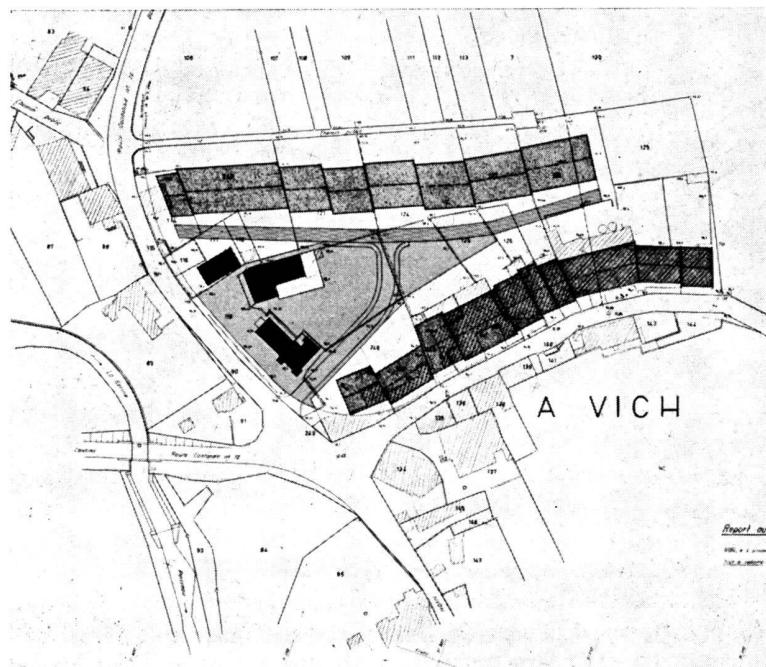
Nous voulons des villages attrayants, vivants, des villages

qui seront d'aujourd'hui par leur animation et leur équipement. Nous montrons, à cet égard, deux plans de villages qui peuvent être cités en exemple par les plans d'extension très précis que les autorités communales ont promulgués.

Il s'agit d'Yvorne et de Vich. Sans oser tracer un parallèle avec des cités créées de toutes pièces comme le village de Halen, cette cité heureuse proche de Berne ou comme celle, plus ancienne, de Neubühl à Zurich où des citadins ont retrouvé, dans une ambiance à l'échelle du village, l'intérêt de participer à une vie collective au gré de leur propre rythme de vie, nous affirmons non seulement que le village, si nous le voulons, peut être sauvé, mais encore qu'il doit l'être pour remplir ses fonctions indispensables d'antidote à la vie anonyme des villes, de transition entre l'agglomération urbaine et la nature sauvage, de noyau vivant d'une population agricole assurée de son avenir et consciente du rôle qu'elle jouera toujours.

C'est pourquoi nous devons nous féliciter de l'action courageuse et intelligente du Heimatschutz et de la Société vaudoise d'art public, sa section vaudoise, qui a notamment provoqué ces lignes.

Même menacés, nos villages valent la peine qu'on s'acharne à les sauvegarder.



A Vich, un plan d'extension partiel protège la partie intéressante du village et propose une solution judicieuse pour son extension.
(Bureau d'architectes M. Lévy et B. Vouga.)